

Guide du nouvel habitant
Commune
Les Deux Alpes

Historique



HISTORIQUE DE LA STATION DES 2 ALPES

L'Alpe de Mont de Lans et l'Alpe de Venosc étaient autrefois de simples hameaux d'alpage exploités par les habitants des 2 villages, pendant les semaines d'été. Après la Seconde Guerre Mondiale, les deux communes s'associent pour créer une station de sports d'hiver d'où le nom des 2 Alpes. Ces deux petites communautés montagnardes ont connu, en un demi-siècle, une extraordinaire mutation de leur économie, de leurs valeurs et de leur démographie. Avant la Seconde Guerre Mondiale, sur le plateau des Deux Alpes, deux établissements accueillent les premiers skieurs à Noël et à Pâques 1935 : l'Auberge Mounier sur l'Alpe de Venosc et le Refuge Tessa sur l'Alpe de Mont de Lans. La construction de la route jusqu'au village de Mont de Lans en 1936 puis jusqu'au plateau des Deux Alpes en 1939, donne une accessibilité qui va transformer à jamais le paysage des deux alpages. En 1946, sous l'impulsion de quelques hommes visionnaires, la première école de ski fonctionne avec 3 moniteurs et le premier télésiège en état de fonctionner sort de terre : Pied Moutet. Ce n'est qu'après la guerre que tout s'organise et que les habitants prennent conscience collectivement de la valeur de la neige. Alors qu'ils la subissaient jusqu'ici, elle devient un objet de consommation, un produit économique. La vocation touristique de la station est évidente et tous vont participer à son élan. Dès lors, les innovations en matière de remontées mécaniques vont se succéder et le parc hôtelier va considérablement se développer pour passer de quelques hôtels à ses débuts à environ 40 000 lits actuellement. En 1955, Jo Martin, l'un des pionniers de la station, propose le premier forfait des remontées mécaniques et la station adopte le nom des 2 Alpes. Des grandes réalisations vont donner une nouvelle dimension à la station : "le Tout Compris" (c'est le premier produit incluant toutes les activités de la station : remontées mécaniques, patinoire, navette et cours de ski), la télécabine du Diable inaugurée en 1956...

Puis en 1972, un téléphérique, une télécabine et un télésiège sur le glacier du Mont de Lans permettent à la station de développer le ski d'été. Le ski, naguère distraction pour quelques privilégiés, va devenir en deux décennies un sport national et populaire.

En juillet 1989, la station inaugure le plus haut funiculaire de France : Le Dôme Express. Il relie le pied du glacier au Dôme de Puy Salié à 3 421 m.

1990, début d'une nouvelle ère, celle de la glisse, avec les premiers « essais surf ». Ces essais deviendront en 1993 un événement incontournable : le MONDIAL DU SNOWBOARD et 5 ans plus tard en 1998 arrive le MONDIAL DU SKI.

La station surfe sur cette nouvelle vague. De cette mouvance va naître en 1994 le Snowpark, devenu l'un des meilleurs spots européens. Les attentes des pratiquants évoluent, les 2 ALPES aménagent au cours de l'hiver 2003-2004 des espaces d'aventure ludique : canyons, corniches, couloirs et zones Slide... Juin 2004, une nouvelle impulsion est donnée à la station avec la première édition du MONDIAL DU VTT.

Si la station des 2 Alpes a plus de 70 ans d'existence, la commune nouvelle Les Deux Alpes est née le 1^{er} janvier 2017. Cette union des deux communes permet d'envisager un avenir plus ambitieux et à la hauteur de ce qu'est devenue la station.

AUJOURD'HUI LA STATION

SUPERFICIE DE LA COMMUNE

5674 ha



DÉMOGRAPHIE

1930 habitants
Densité 34,02
habitants au km²



BUDGET DE LA

COMMUNE
31 659 000 €



CHARTRE D'AMITIÉ

avec Whistler Canada



MONUMENT

PROTÉGÉ
La Porte Romaine
de Bons Elle est
désormais inscrite
et protégée au titre

des monuments historiques. L'arrêté
d'inscription n° 14 073 a été rédigé le 18
avril 2014.

MOBILIER CLASSÉ ET PROTÉGÉ

L'ensemble retable et Vierge de la pitié de
l'église de Venosc.

Cet ensemble est classé monument
historique par arrêté du ministre de la
culture n° OM/2005-38/107 le 4 août 2005

CAPACITÉ TOTALE

D'ACCUEIL

47 468 pers.
Résidences
secondaires 6733
Hotels, residences de
tourisme, campings :
66 établissements
Autres hébergements 1472



MARCHÉ

2 marchés

ASSOCIATIONS

43 associations,
Culture,
sport, solidarité,
environnement, si
leurs activités et
domaines
d'intervention sont variés, toutes
concourent à tisser des liens entre les
habitants et favorisent ainsi le « bien vivre
ensemble ».



Quelques chiffres

Les grands projets

NOUVELLE DÉLÉGATION DE SERVICES PUBLICS

Le caractère vieillissant du parc de remontées mécaniques, la nécessité de sécuriser l'enneigement des pistes grâce à la neige de culture et celle d'adapter l'accès et les débits du domaine skiable en considérant notamment des programmes immobiliers en préparation, rendent en effet nécessaire la mise en œuvre d'un nouveau programme complet d'investissements sur le domaine. Afin de mettre en œuvre ce projet, les communes des Deux Alpes et de Saint-Christophe-en-Oisans se sont réunies en groupement d'autorités concédantes afin de déléguer la construction et l'exploitation du domaine skiable des Deux Alpes, sous la forme d'un nouveau contrat de concession unique à compter de décembre 2020.

DES PARKINGS SUR LA STATION

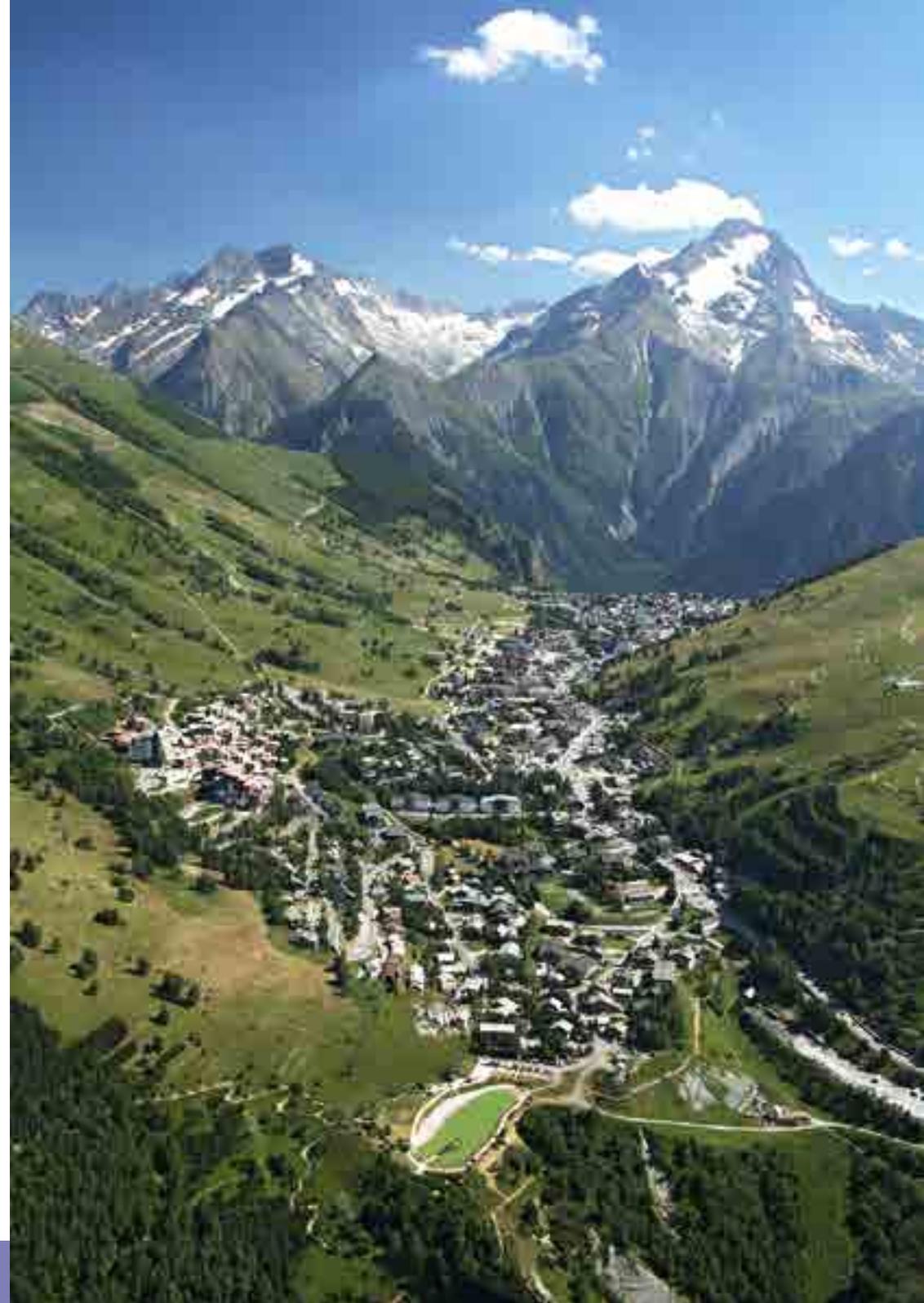
La réalisation de deux parkings est prévue pour une meilleure circulation sur la station et la protection de l'environnement.

UN CENTRE AQUALUDIQUE

Le Centre aqualudique et le projet de réhabilitation de la Maison des 2 Alpes sont liés. En effet, plusieurs solutions existent concernant l'implantation du Centre Aqualudique, et la possibilité de l'implanter sur la Place de la maison des 2 Alpes pourrait être envisagée. Les 2 projets sont étudiés en même temps pour une meilleure réflexion de leur implantation. La commune devrait recevoir les premières propositions à la fin de l'été 2019.

LIAISON AVEC L'ALPE D'HUEZ

L'étude commandée par la Communauté de Communes de l'Oisans a été rendue aux conseillers communautaires. De manière générale, le projet de cette liaison s'implantera dans une vallée encaissée avec une topographie très tourmentée et une hétérogénéité du paysage.



Horaires et coordonnées
Mairie Les Deux Alpes
48 Av. de la Muzelle
38860 Les Deux Alpes

Horaires : 8h30-12h / 14h-17h
du lundi au vendredi

Tél. : 04 76 79 24 24
Fax : 04 76 79 57 09
accueil@mairie2alpes.fr

Mairie annexe de Mont de Lans
Le village de Mont de Lans
38860 Les Deux Alpes
04 76 80 04 24
mont-de-lans@mairie2alpes.fr

Mairie annexe de Venosc
5 rue du Câble
38520 Venosc
04 76 80 06 75
venosc@mairie2alpes.fr



ACTION SOCIALE

Le CCAS se doit d'animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Le rôle du C.C.A.S. est d'être à l'écoute de tous ceux qui rencontrent des problèmes dans leur vie quotidienne. Il peut vous donner des conseils, communiquer des adresses utiles, servir d'intermédiaire avec l'administration, aider à la constitution des dossiers nécessaires à l'amélioration de votre situation et vous accompagner dans vos démarches administratives. Il est à la disposition de tous et en toute confidentialité.

Mail : ccas@mairie2alpes.fr

Correspondances :

Mairie Les Deux Alpes 48 Avenue de la Muzelle
38860 Les Deux Alpes

E-ADMINISTRATION

Pour vos démarches administratives, gagnez du temps en préparant vos documents et les formalités à accomplir dans le cadre de démarches administratives en Mairie comme en Préfecture.

Retrouvez toutes les démarches liées à : www.mairie2alpes.fr/page-etat_civil

Accédez au Portail Famille : inscriptions et réservations aux activités périscolaires et à la restauration scolaire, télépaiement de vos factures.

Faites une demande d'inscription sur les listes électorales, de recensement citoyen, de copies d'actes de naissance, mariage, décès.

Prenez rendez-vous pour établir un passeport à la mairie de Bourg d'Oisans.

ÉLECTIONS

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les Français(es) obtenant la nationalité à partir de 2019. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, 1^{er} inscription, citoyen européen résidant en France...), vous devez demander à être inscrit(e).

www.mairie2alpes.fr/page-demarches_elections

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367

DISTRIBUTION DE L'EAU



www.suez.fr/fr-fr/notre-offre/particuliers/vous-etes-un-particulier

PAR TÉLÉPHONE

Service client : 0 977 408 408

Horaires : du lundi au vendredi de 8 h à 19 h et le samedi de 8 h à 13 h

Service d'urgence 24/24 : 0 977 401 134

- Journal 2 Alpes Infos
- sur le web : mairie2alpes.fr
- sur les panneaux de la commune : affichage administratif et municipal
- sur le panneaux lumineux
- sur les réseaux sociaux : Facebook

VOUS NE RECEVEZ PAS LE JOURNAL ?

Le journal municipal 2 Alpes Infos est édité tous les 6 mois, en février et en septembre. Il est distribué dans votre boîte aux lettres.

Si vous ne le recevez pas régulièrement, signalez votre nom et adresse à c.sauvebois@mairie2alpes.fr



Propreté tous responsables



COLLECTE DES HUILES DE VIDANGE ET DES HUILES DE FRITURE

Depuis de nombreuses années, les services techniques, sur simple demande, collectent à domicile les huiles de vidange et de friture. Ensuite, celles-ci sont transférées dans un centre de traitement.

ÉPAVES DES VOITURES

Les épaves de voitures peuvent être transportées par les services techniques chez un épaviste après avoir complété un dossier à retirer auprès de la Police municipale.

LE COMPOSTAGE

Le compostage est une solution alternative, concrète et peu onéreuse pour valoriser naturellement un tiers des déchets ménagers. Il fournira un humus nutritif et performant remplaçant engrais et terreau. Le compost est obtenu en accumulant des déchets verts (jardins + ménagers) sous la forme d'un tas, à même le sol, ou dans un composteur. Il sera prêt au terme de 4 à 6 mois, parfois un peu plus longtemps et il ressemblera alors à du terreau. Plusieurs sites de compostage mis en place par la Communauté de communes de l'Oisans sont à votre disposition aux 2 Alpes et dans les villages. Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter la page « le compostage en Oisans » sur le site de la Communauté de communes de l'Oisans.

TRI SÉLECTIF

En partenariat avec www.ccoisans.fr, la commune met à votre disposition une plaquette d'informations vous indiquant comment réussir votre tri sélectif.

LA DÉCHÈTERIE DES DEUX ALPES

est ouverte lundi au samedi de 10h à 12h et de 13h à 17h45 de mai à novembre

Mardi au samedi de 10h à 12h et de 13h à 17h30 de décembre à avril.

La déchèterie est fermée les dimanches et jours fériés.

Pour les propriétaires un justificatif de domicile est à présenter et pour les entreprises une carte de déchèterie est en vente à la mairie : 60 € = 5 m³ et 120 € = 10 m³

Tout accès en dehors de ces horaires est interdit.

DÉJECTIONS CANINES

20 bornes canines à disposition sur la station, 4 à Mont de Lans et 2 à Venosc village.

Transports et stationnement

TRANSPORT TOURISTIQUE EN AUTOCARS VFD

Navette village de Mont de Lans VFD

Navette marché de Bourg d'Oisans VFD

112 av Muzelle, 38860 LES DEUX ALPES

04 76 80 51 22

www.vfd.fr



AIRE DE CAMPING-CAR HIVER 2018-2019

Ouverte du 1^{er} décembre 2018 au 27 avril 2019

Tarifs : 12 € par tranche de 24 h (place + branchement)

Places limitées à 12 emplacements en hiver

* taxe de séjour à partir du 1^{er} janvier 2019

PARKING MUNICIPAL

Place de Venosc

38860 les 2 Alpes

Tél. : 04 76 79 26 11

- Parking couvert ouvert toute l'année, gratuit de mai à fin novembre, payant de décembre à fin avril, Capacité : 256 places, placé sous vidéo surveillance, accessible aux personnes à mobilité réduite. Plusieurs formules d'abonnements sont à votre disposition : à l'heure, à la journée, à la semaine, au mois, à la saison.



Pompiers

2 rue des Sagners

38860 Les 2 Alpes

Tél. : 18 ou 112

Mail : campayo.pierre@sdis38.fr

Police municipale Gendarmerie

Téléphone : 04 76 79 51 30

ou 06 88 05 50 50

Mail : pm@mairie2alpes.fr

6 rue des Sagners

38860 Les 2 Alpes

Tél. : 04 76 80 59 68 et/ou 17

Mail : bta.les-deux-alpes@gendarmerie.interieur.gouv.fr



Scolaire, périscolaire et petite enfance

ÉCOLE MATERNELLE

DES DEUX ALPES

04 76 79 23 82

Horaires :

Lundis-vendredis :

8h30 -11h30

13h30 -16h30

Mercredis : 8h30 11h30

Mardis-jeudis :

8h30 -11h30

15h -16h30

ALSH LE BONHOMME DE NEIGE

(accueil de loisirs sans hébergement)

L'ALSH propose aux familles d'accueillir les enfants de 6 à 14 ans le mercredi de 11 h 30 à 18 h et pendant les vacances scolaires de la zone A du lundi au vendredi de 8 h à 18 h

19, rue des Sagnes

Tel : 04 76 79 85 40

alsh@mairie2alpes.fr

LES TEMPS PÉRISCOLAIRES

Les services périscolaires, mis en place dans les quatre écoles de la commune des Deux Alpes, sont des services facultatifs proposés les jours d'école. Ils concernent :

- Le temps de pause méridien (restauration scolaire)
- L'accueil (garderie) périscolaire des matins et soirs des Deux Alpes et des villages de Mont de Lans et Venosc
- Les Temps d'Accueil périscolaires (NAP)

Sites de référence en fonction de l'école dans laquelle est inscrit votre enfant :

- Écoles des Deux Alpes : ALSH Le Bonhomme de neige alsh@mairie2alpes.fr - 04 76 79 85 40

- École de Mont de Lans : mairie annexe de Mont de Lans mont-de-lans@mairies2alpes.fr - 04 76 80 04 24

- École de Venosc : mairie annexe de Venosc venosc@mairie2alpes.fr - 04 76 80 06 75

LE PORTAIL FAMILLE

est un service accessible depuis le site internet de la commune.

Il vous permet de consulter votre Dossier Famille, de le modifier, de faire des demandes de réservations dans les différents services : Restaurant scolaire, périscolaire, ALSH Il vous permet enfin de pouvoir consulter vos factures et de les régler en ligne.

www.mairie2alpes.fr/page-portal_familles

Petite enfance



LA CRÈCHE

La crèche est ouverte tous les jours en saison de 8h30 à 17h30.

Pour le bien-être de vos enfants, 2 demi-journées sont demandées en début de séjour afin d'évaluer si ce mode de garde est adapté dans la continuité. Réservation la veille pour le lendemain. Infirmières, éducatrice de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, et de la petite enfance accueillent vos enfants de 6 mois à 2 ans dans des installations confortables et adaptées à leurs âges (lits, berceaux, chaises...). Possibilité de repas le midi.

Directrice JEANDON Cathy

21 rue des Sagnes

Tél. : 04 76 79 02 62

creche@mairie2alpes.fr

GARDERIE MULTI-ACCUEIL

La structure est ouverte à l'année, ouvert 7/7j de 7 h 45 à 19 h en période d'ouverture de la station et 5/7j de 8 h à 18 h 30 pendant les intersaisons de printemps et d'automne.

Directrice : Delphine Panjon Charrel

21 rue des Sagnes

Tél. : 04 76 79 06 77

garderie@mairie2alpes.fr

Pour la crèche et la garderie : fermeture annuelle de 2 semaines est prévue pendant l'intersaison printemps ou automne.



ÉCOLE DE VENOSC

04 76 80 00 25

Horaires

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :

9h - 12h

14h30 - 16h45

Mercredi : 9h - 11h45

ÉCOLE

DE MONT-DE-LANS

04 76 80 26 27

ecole.montdelans@orange.fr

Horaires

Lundi, jeudi, vendredi

8h30 - 12h

13h45 - 15h15

Mardi 8h30 - 12h

13h45 - 15h45

Mercredi 8h30 -12h

Culture loisirs

CINÉMA

LE SLALOM

Retrouvez le programme sur www.les2alpes.com/fr/cinema-2alpes

CINÉMA LE SLALOM

Le cinéma est entièrement équipé numérique et possède 2 salles.

Capacité de la salle 1 = 197 places

Capacité de la salle 2 = 83 places

Durant la saison d'hiver, le cinéma des 2 Alpes est ouvert tous les jours sauf le dimanche et le lundi.

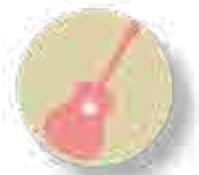


ÉCOLE DE MUSIQUE

ecolemusique@mairie2alpes.fr

ÉCOLE DE MUSIQUE

L'école de musique des 2 Alpes propose des cours de flûte et de piano. Elle accueille 41 élèves de tous âges, principalement de 8 à 20 ans. Les enseignants interviennent également au sein des écoles et organisent des auditions et des spectacles à l'espace culturel Amphibia.



PALAIS DES

SPORTS THÉÂTRE

Tél. : 04 76 79 24 38

PALAIS DES SPORTS THÉÂTRE

Tout au long de l'année, des spectacles divers et variés vous sont proposés au Palais des sports des 2 Alpes !

RDV dans l'amphithéâtre pour assister à des représentations de cirque, de danse, de musique ou encore de chant ou des animations pour enfants ...

Voir l'agenda des animations et spectacle sur le site de l'Office de Tourisme www.les2alpes.com ou sur l'application des 2 Alpes

ESPACE MUSÉE

VENOSC

Tél. : 04 76 80 06 75
venosc@mairie2alpes.fr
- Point I de l'OT de Venosc-village
Tél. : 04 76 80 06 82

ESPACE MUSÉE ENOSC COMMUNE LES DEUX ALPES

Au cœur de la mairie de Venosc village, découvrez des expositions temporaires et la collection permanente d'objets liturgiques qui représentent le trésor d'art sacré du village de Venosc.

Deux espaces d'exposition :

- Mairie annexe de la commune Les Deux Alpes à Venosc village

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.



CAFÉ MUSÉE CHASAL LENTO

Une visite au musée, c'est une invitation à remonter le temps pour une immersion dans le passé de nos villages. Au cœur de Mont de Lans, la Maison des arts et des traditions « Chasal Lento » vous emmène à la rencontre de la vie des gens du pays. Le musée vous offre aussi un espace café avec la possibilité de déguster quelques douceurs dans une véritable ambiance de bistrot d'antan.

Ouvert en saison de décembre à février :

Dimanche, lundi, mardi et jeudi de 14h à 17h ; mercredi 10h à 17h et vendredi de 14h à 21h

De mars à avril : dimanche, lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h mercredi 10h à 18h et vendredi de 14h à 21h et en été du dimanche au vendredi de

Les actualités de Chasal Lento sur Facebook

MÉDIATHÈQUE DES 2 ALPES

Ce nouvel espace permet de réunir la bibliothèque et l'espace d'exposition pour offrir aux différents publics un lieu culturel ludique et ouvert à tous. L'espace bibliothèque des 2 Alpes est ouvert à l'année.

Horaires d'ouverture saison d'hiver :

lundi : 13h30-18h30 / mardi : 15h-18h 30

mercredi, jeudi : 10h-12h et 15h-18h30 / Samedi : 10h-12h

Saison d'été

lundi 13h30-18h

mardi, mercredi, jeudi : 15h30-18h30

vendredi : 10h-12h

Intersaison mercredi 10h-12h et 15h-18h30 lundi, mardi, jeudi 15h-18h30

BIBLIOTHÈQUE DE L'ARDOISIÈRE

3900 documents en accès libre : magazines, journal local, roman, DVD, BD, albums, documentaires, contes... un espace multimédia : recherche internet, consultation de la messagerie, envoi de mail...

Horaires d'ouverture :

lundi : 15 h-17 h / mercredi : 14 h-17 h / jeudi : 15 h-19 h /

vendredi : 10 h-12 h et 14 h 30-17 h

Bibliothèque l'Ardoisière, Le Courtil 5 rue du Câble 38520 Venosc



CAFÉ MUSÉE

CHASAL LENTO

Tél. : 04 76 80 23 97
ou 06 80 08 77 88
musees@mairie2alpes.fr

MÉDIATHÈQUE DES 2 ALPES

Tél. : 04 76 79 07 64
mediatheque@mairie2alpes.fr

BIBLIOTHÈQUE DE L'ARDOISIÈRE

Tél. : 04 76 80 56 64
lardoisiere@orange.fr

MÉDECINS

DR JOLY - DR SALZARD-JOLY- le Lauvitel : 04 76 80 52 48

KINÉSITHÉRAPEUTE

DANIS Kyria 04 76 80 55 07

RICCI Ghislain 04 76 80 76 24

HUMMEL Jacques 04 76 79 00 88

OSTÉOPATHE

MOITA Jorge 06 58 51 71 06

ROTH Yoann 04 76 80 76 24

INFIRMIÈRES LIBÉRALES

CHARLON Marie 06 84 13 98 60

GUEVARA Céline 06 79 87 74 99

PELLET Florian 06 29 15 12 47

PHARMACIE DU GLACIER

04 76 79 21 37



ESPACES AQUATIQUES

L'espace 1800 vous offre la possibilité de vous détendre et de vous divertir : piscine avec bains intérieurs et extérieur chauffés, plateau cardio et appareils de musculation, mais aussi 2 salles de squash sont ouvertes en saison. Toute l'équipe de l'espace 1800 vous attend...Ouvert en saison hiver et été.

Tél. : 04 76 79 28 64

PALAIS DES SPORTS ET GYMNASE

Cet espace est ouvert à toutes sortes d'utilisations : salons, concerts, événements, tournois sportifs, réunions de famille (mariage), etc

Tél. : 04 76 79 24 38

ASSOCIATIONS

43 associations que vous pouvez retrouver dans le guide des associations

<http://www.mairie2alpes.fr>

CITY STADE

À Mont de Lans village, un city stade est à votre disposition.

TERRAIN DE PÉTANQUE : 3 terrains

CENTRE ÉQUESTRE SECOND SOUFFLE : 06 16 56 08 85 ou 06 69 79 59 51

GOLF DES 2 ALPES

Association sportive - Golf des 2 Alpes Chalet Hibernatus - 38860 Les 2 Alpes

Tél. : 04 76 80 52 89 ou : 06 72 91 85 23 / Contact pour juillet - août : 06 89 07 15 56

SKATEPARK

Président : SANNAJUST Nicolas / Tél. : 06 77 10 78 44

Événements



Bienvenue aux 2 Alpes !